

Par e-mail  
CCDJP  
Maison des cantons  
Speichergasse 6

3001 Berne

Lausanne et Neuchâtel, le 5 juillet 2023

Convention entre la Confédération et les cantons sur l'harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (CHIJP) ; consultation

Madame la Co-présidente,  
Monsieur le Co-président,

L'Association suisse des magistrats de l'ordre judiciaire (SVR-ASM) vous remercie de lui avoir donné l'occasion de s'exprimer dans le cadre de la consultation relative à la Convention CHIJP.

La SVR-ASM s'est récemment prononcée en faveur du projet de loi fédérale sur les plateformes de communication électronique dans le domaine judiciaire (LPCJ). Notre association a en particulier soutenu le système de la corporation de droit public, qui permet notamment une représentation appropriée des tribunaux au sein des organes de cette entité. Comme le projet de CHIJP procède d'une approche semblable, ou en d'autres termes que les modèles sont similaires, la SVR-ASM prend donc position de manière positive, en préconisant les variantes 2 proposées aux articles 6 et 11.

La SVR-ASM a soutenu la création des dossiers électroniques et l'obligation de principe (pour les autorités et les avocats) de communiquer par voie électronique dans les procédures judiciaires, avec un délai d'adaptation adéquat pour que le

système (plateforme et application dossier) soit d'emblée véritablement opérationnel. La SVR-ASM est favorable aux différents projets de numérisation de la justice, et convaincue des améliorations à attendre en lien avec les flux informatisés de données et de documents, à la condition essentielle que les différents acteurs agissent de manière harmonisée. Pour le bon fonctionnement de la justice, il faut que les chaînes parallèles – les procédures civiles, pénales et de juridiction administrative, ces dernières relevant principalement de la compétence des cantons – soient bien coordonnées. Cette coordination est importante car les tribunaux supérieurs des cantons traitent généralement de dossiers dans tous les domaines du droit.

Nous vous prions de croire, Madame la Co-présidente, Monsieur le Co-président, à l'assurance de notre haute considération.

Marie-Pierre de Montmollin

André Jomini

Présidente

Vice-président